

Acta Covid-19

LE PERSONNEL DES EHPAD AU FRONT, LES MOYENS HUMAINS DOIVENT SUIVRE

L'état d'urgence sanitaire a conduit les résidents en EHPAD à un isolement complet. De facto, les professionnels ont dû faire montre de professionnalisme et de disponibilité en augmentant leur temps et leur charge de travail.

Leur réactivité et inventivité au quotidien ont permis de protéger et de bien prendre en charge les résidents. Dans ces lieux, qui ont été mis entre parenthèse de la vie ordinaire, ils ont :

- Maintenu leur professionnalisme
- Apporté de la chaleur humaine et de la bienveillance
- Sauvegardé les interactions sociales indispensables à tous êtres humains
- Pris soin de nos aînés en étant réactifs à leurs besoins et demandes
- Assuré un cadre institutionnel stable.

La CFDT, en relation avec les personnels, revendique des améliorations dans la prise en charge des personnes âgées en établissement et au domicile.



Nous demandons la mise en place très rapide des mesures suivantes :

- L'application d'un ratio d'un·e salarié·e par résident·e.
- L'augmentation rapide et significative des effectifs en établissements et à domicile, compte tenu de la réalité de la crise et des besoins en personnel mis en évidence.
- Le versement de la « prime Covid » à tous les personnels de l'établissement mobilisés dans la gestion et la lutte contre le coronavirus.
- L'ouverture de lits d'hôpitaux gériatriques et le renforcement des moyens humains de l'aide à domicile, dont l'aide médicalisée.
- Un plan d'embauche et de formation à la hauteur des besoins et attentes pour l'ensemble du secteur de l'aide et de la prise en charge de personnes âgées.
- Un bilan de cette crise « à chaud » et trois mois après, présentés dans les instances représentatives du personnel CT et CHSCT.
- Une revalorisation salariale globale pour les personnels.
- La prise en compte du bilan de cette crise et de nos revendications dans la future loi autonomie / grand âge promise par le Gouvernement... depuis fin 2019!
- Le renforcement de l'utilisation de la réserve sanitaire.

La CFDT place la personne au centre de sa démarche et demande la mise en place IMMÉDIATE des recommandations du rapport de la mission Guedj, du 23 mars 2020, dont principalement :

- La garantie à un accès fiable, régulier et en quantités suffisantes aux équipements de protection individuelle.
- La priorité pour l'ensemble des professionnels dans le dépistage du Covid 19.
- L'organisation des renforts dans les EHPAD.
- L'accès à un soutien psychologique.
- La valorisation et la reconnaissance de l'engagement au contact des personnes isolées.
- L'amélioration des conditions matérielles pour les salariés (déplacement, hébergement, garde d'enfant).

Rappelons qu'Interco porte ces revendications depuis longtemps, avec d'autres organisations syndicales, sans jamais avoir été, jusqu'ici, entendue.

Cet épisode a eu un effet révélateur, nous restons et resterons attentifs et vigilants à le catalyser pour la suite.

